

## **Communiqué de presse**

### **CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER**

#### Nouveau conseiller de ville

A partir de la séance du Conseil de ville du jeudi 13 septembre 2012, M. Sener Kalayci siégera au sein des rangs du parti Les libéraux-radicaux (PLR). L'exécutif communal l'a désigné, conformément aux résultats des élections communales du 28 novembre 2010, élu lors de sa séance du 21 août 2012. M. Sener Kalayci remplace M. Roland Amstutz, démissionnaire au 31 août 2012. L'exécutif remercie ce dernier et souhaite à son successeur plaisir et satisfaction dans l'exercice de sa nouvelle fonction.

#### Rentrée scolaire

Ce lundi 20 août 2012 est sans nul doute à marquer d'une pierre blanche pour 56 enfants. Ils ont en effet débuté la scolarité obligatoire en rentrant en première année d'école enfantine. Ils font désormais partie des 478 élèves (+ 25 par rapport à la rentrée scolaire 2011) qui fréquentent les 26 classes de l'école primaire. Quant à l'école secondaire, elle a également connu la rentrée scolaire, avec 225 élèves (- 20 par rapport à la rentrée scolaire 2011) répartis dans 13 classes. A tous ces jeunes, ainsi qu'aux enseignants et directions, le Conseil municipal souhaite une excellente année scolaire.

#### École à journée continue

Bien entendu, les services de l'école à journée continue à être offert à tous les enfants en âge de scolarité, le matin avant l'école, durant la pause de midi et l'après-midi après l'école. Un service de devoirs surveillés est à disposition, avec des classes adaptées au niveau d'enseignement des élèves. L'année scolaire passée, quelque 200 enfants ont profité de ces services. Une information est distribuée par l'intermédiaire des écoles. Les parents qui souhaitent se renseigner ou inscrire leur enfant peuvent s'adresser à l'École à journée continue « Le Griffon », rue du Collège 7, 032 942 30 10. Le nombre de place n'est pas limité et toutes les demandes seront prises en compte.

#### Appartements à louer

Vous recherchez un appartement ou un logement à Saint-Imier. Le site internet de la Municipalité ([www.saint-imier.ch](http://www.saint-imier.ch)), sous les rubriques « vivre » « immobilier à louer » offre une liste actualisée des objets disponibles, avec leurs caractéristiques et les coordonnées des gérances et propriétaires. Cette liste, souvent consultée, est régulièrement mise à jour. Le Conseil municipal remercie par avance les propriétaires et gérances qui annoncent des objets à louer ou à vendre d'informer le service compétent lorsque l'objet est loué ou vendu (tél. 032 942 44 56).

#### Places de parc à louer au centre

Depuis la formulation de l'offre, 5 des 12 places proposées à la location mensuelle dans le parking souterrain sis Collège 7 ont déjà trouvé preneurs. Avis aux intéressés : le privilège de bénéficier, en tout temps, d'une place de parc abritée au cœur de la cité a un prix, en l'occurrence CHF 120.– par mois. Les personnes intéressées sont priées de contacter la Municipalité au 032 942 44 32.

## Nonagénaire

Le 17 août 2012, M. Raymond Glück, conseiller municipal, et M. Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus à la rue Agassiz 22, où ils ont eu le plaisir de rencontrer Mme Simone Tschanz, pour célébrer son 90<sup>ème</sup> anniversaire. Les représentants des autorités imériennes lui ont remis, à cette occasion, la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires.

Saint-Imier, mercredi 22 août 2012  
(cm)